

C.D.S. INFO n° 3 - mai 1972

Est-il prétentieux d'affirmer que le C.D.S. Jura "roule" vaillamment ? L'intérêt porté par tous aux activités proposées (spéléo-secours, stage, ...) dénote une volonté de travail en commun : ce fait suffirait à justifier l'existence de notre Comité, s'il était encore besoin de la justifier.

J.C. FRACHON

TRAVAUX DU BUREAU DIRECTEUR DU C.D.S. :

1) Entrevue avec le Service Départemental de la Jeunesse, des Sports, et des Loisirs (présents : FAVIN, FRACHON, MARECHAL, MEYER) (13-3-72) :

* Intérêt porté par M. le Directeur Départemental à nos activités, surtout en ce qui concerne les stages et l'information. Le Directeur pense souhaitable que les animateurs des clubs participent à des stages et soient titulaires des brevets de l'Ecole Française de Spéléo.

* Dépôt d'une demande de "Subvention d'Animation" de 3.000 F. Nous attendons toujours une réponse définitive, mais des assurances nous ont été données qu'une aide financière nous sera attribuée.

2) Réunion du Comité Spéléo Régional "Bourgogne-Franche-Comté" (19-3-72) (présent : FRACHON) :

* Election du Délégué Régional F.F.S. : élu : Jo CAVALLEW (Montbéliard).

* Création de commissions de travail : Stages (M.SCHOENIG) ; secours (Dr CASLIN) ; protection de la nature (Dr BARRY) ; publications (J.C. FRACHON)

* La rédaction de "Spélunca" (bull.F.F.S.) demandant la nomination de responsables régionaux, à qui les articles devront être transmis, le correspondant proposé pour la région est J.C.FRACHON.

3) Réunion du Bureau C.D.S. du 25-3-72 à Pont-du-Navoy (présents : FAVIN, FRACHON, LE PENNEC, MATHON, MEYER + délégués de plusieurs clubs) :

* Budget : cf. "C.D.S. Info n° 2".

* Modification des statuts du C.D.S. Jura, pour conformité avec les statuts - types de la F.F.S. : en cours de réalisation. Sera soumise à la prochaine Assemblée Générale du C.D.S.

* Modification du siège social du C.D.S. : antérieurement à l'E.N.P. 39-CROTENAY - Désormais : 5, rue de l'Epeule - 39-POLIGNY

4) Prochaine réunion du Bureau du C.D.S. : deuxième quinzaine de Mai, à la M.J.C. de Dole. Des convocations seront adressées à tous les clubs.

SOIREE D'INFORMATION :

La prochaine soirée de travail se tiendra à Morez. Programme, date, heure, et lieu à fixer par le S.C. de Morez.

STAGE D'EQUIPIER DE SPELEOLOGIE (Poligny, 29 avril - 1° mai 1972) :

- * Nombre de stagiaires : 27 , représentant 9 clubs du département.
- * Cadres : J.C.FRACHON et Y.AUCAFF (moniteurs 3°) - P.Y.DEROCHE (initiateur 2°) - J.P. URLACHER et A.FAVIN (technique et intendance) - G.MATHON (secourisme) - M.SCHORNIG et A.MEYER (Jury d'examen).
- * Locaux : E.N.I.L. de Poligny : ouais - parfait (bouffe et piaules).
- * Trous visités : un gouffre "mini" (35 m) - une grotte-égout (purin).
- * Programme : chargé. C'est toujours comme ça pendant les stages ; mais l'effectif des stagiaires était trop important. Sera plus réduit en 73.
- * Liste des candidats admis au brevet d'Equipier de Spéléologie :
 - S.C. du Jura : BARIOD Jean ("major" du stage).
 - O.D.A.J. : BALLET Roger - MEYER Patrice - ROYER Jean-François.
 - S.C. St-Claude : BLANCHET Michel - LE PENNEC Robert.
 - M.J.C. Dole : OUPHIER Jean-Noël - THOLLON Jean-Louis.
 - G.R.S. Arinthod : GIROD Dominique - STELLFELD Donat.
 - "Niphargus" : REGIS Martial.
 - G.S. Jurassien : MATHON Françoise.
 - G.R.S. Poligny : JAMBAUD Michel.
 - S.C. MOREZ : MASSON Pascal - PELAT Pierre-Christian - RACLE Philippe - SIMONET Pierre - Willerval Hubert.
- * Félicitations aux sus-nommés. Nous souhaitons qu'un maximum d'entre eux s'inscrivent au stage 2° (Initiateur) : début août -70-HERI COURT.
- * Que les "non-admis" ne désespèrent pas : nous les accueillerons volontiers au stage 1973 : avec un an de plus d'expérience, ils devraient y faire "des étincelles" !!
- * Songez à nous retourner les "questionnaires après-stage". Ils nous seront utiles pour l'organisation de la session 1973.
- * Nous souhaitons que ces trois journées aient été profitables à tous, malgré les quelques difficultés inévitables dans de telles occasions.

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE PREFECTORALE :

Adressée par le Préfet du Jura aux organisateurs et responsables de Centres de Vacances (20 mai 1971) :

"Les instructions ci-dessous s'adressent à tous les Centres de vacances (colonies, centres de vacances collectives d'adolescents, camps de vacances, placements familiaux, centres aérés) implantés dans le département du Jura. Elles sont impératives.

"(...) La pratique de la spéléologie n'est autorisée que pour les adolescents âgés de plus de 14 ans et dans le cadre des activités d'une association agréée sous la direction d'un spécialiste disposant d'un matériel en bon état, le Maire et les gendarmes étant prévenus avec précision."

Dernière heure =

* Congrès National FFS : inscriptions avant le 10 mai 1972
Alain LE BAS - St Anne d'Évenos - 83 - ÉVENOS.

* Stagiaires "Equipier" (Poligny - 1° mai) = vous recevrez prochainement vos diplômes officiels "Ecole F^{de} de Spéleo" - Faudra arroser ça !!